



Conseil Central de l'Action Sociale du 26 novembre 2015



Déclaration liminaire

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration,
Mesdames et Messieurs

Ce Conseil Central de l'Action Sociale se tient dans un contexte difficile suite aux attentats tragiques du 13 novembre dernier qui a vu notre pays frappé cruellement par le terrorisme. Ces attentats perpétrés sur des lieux de culture et de vie frappent et concernent chacune et chacun d'entre nous, toutes les populations de toutes origines, religions ou nationalités et plus particulièrement la jeunesse. Notre compassion et notre solidarité s'adresse à toutes les victimes de ces assassinats.

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, cette 84^e session du Conseil Central de l'Action Sociale se présente dans un climat particulier pour les personnels civils du ministère de la Défense, avec un dialogue social que la CGT estime pour le moins réduit, sinon inexistant et improductif. Certes, les instances existent et se réunissent régulièrement, « conformément au règlement ». Mais qu'en sort-il ?

Nos revendications en matière d'évolution de notre pouvoir d'achat sont bloquées de même que nos salaires et traitements depuis 2010. Du jamais vu et, surtout subi.

Nos statuts, aussi bien pour les Fonctionnaires que pour les Ouvriers de l'Etat sont sous la menace de remises en cause de plus en plus précises. Les personnels et la CGT ne sont pas hostiles aux évolutions, à condition toutefois, qu'elles se traduisent par des améliorations, par un véritable Progrès Social. Or, ce que nous constatons et subissons depuis trop d'années s'apparente davantage à une Régression Sociale.

Ce ne sont pas les mesures catégorielles prévues pour 2016 qui pourraient nous contredire, en effet l'enveloppe d'1.6 M€ attribuée est infime par rapport aux 25.5 M€ d'il y a quatre ans et aux 11 M€ environ de 2014, soit une baisse de 85 % !!!

Ce n'est pas non plus le budget de l'Action Sociale qui pourrait nous rassurer. Les plus optimistes diront qu'il se maintient, alors qu'il baisse encore en 2016, et cela malgré les besoins insatisfaits de toutes les catégories de ressortissants, autant chez les actifs que chez les retraités.

Ce budget prévisionnel a bien sûr été construit en tenant compte des ressources prévues au PLF 2016, des prévisions consommation 2015, ainsi que des besoins exprimés par le réseau social. De nouvelles propositions de ventilation peuvent être formulées mais pour la CGT, le rôle des élus n'est pas de hiérarchiser les dotations des différents postes, de favoriser une partie des ressortissants de l'Action Sociale par rapport à l'autre mais d'exiger un budget à la hauteur des besoins d'une Action Sociale digne de ce nom.

La CGT s'est strictement opposée lors du groupe de travail « budget » à une diminution des crédits destinés à financer la Protection Sociale Complémentaire, elle réaffirmera sa position lors de ce CCAS.

Le budget de l'Action Sociale comme beaucoup de budget est soumis aux mesures de réserves et de régulation, Monsieur le Secrétaire Général, la CGT vous demande d'exiger la levée de la totalité de la réserve pour l'année 2016, et ce pour compenser la baisse réelle de ce budget. Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, l'Action Sociale se doit d'accompagner tous les personnels de notre ministère.

Différents groupes de travail ont été constitués pour réfléchir sur l'évolution de certaines prestations, prêt personnel, prêt mobilité, prêt logement, prestation éducation mais une fois de plus l'enveloppe intangible des derniers PLF ne nous a pas permis de réfléchir sereinement. En effet, il ne nous reste plus qu'à adapter ces différentes prestations à cette enveloppe et en aucun cas proposer des améliorations significatives. Nous pouvons regretter que les mesures proposées par le groupe de travail sur les prêts logements ne soient pas à la hauteur des espérances légitimes suscitées lors de sa mise en place. Mais le plus frustrant, Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, c'est que si l'on continu comme cela sur la voie des baisses importantes du budget de l'Action Sociale, nous opterons certainement, rapidement et tout simplement pour l'abandon de certaines prestations.

Quant à la réorganisation du réseau de l'Action Sociale, la CGT, lors du CCAS de juin a tenu à attirer votre attention sur les effectifs et les moyens du réseau de l'action sociale. Cet effectif et les moyens malheureusement, ne permettent plus d'accomplir correctement ce pour quoi ce service existe. Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, actuellement à la bourse nationale des emplois, il apparaît 26 postes d'assistant de service social vacants, pour la CGT, il devient urgent de procéder à des recrutements. Pour la CGT, cette réorganisation est plutôt synonyme de rationalisation et nos expériences récentes nous permettent d'affirmer que certaines rationalisations posent plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions. Alors, pour la CGT, il est légitime de penser que la réorganisation du réseau de l'action sociale risque d'être un exemple parmi tant d'autres. La CGT réitère ses craintes quant à l'avenir des personnels impactés par cette réorganisation.

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Mesdames et Messieurs merci de votre attention.